

Image not found or type unknown



Quel sera la nationalité de mon enfant né apres le mariage

Par **jeje80**, le **19/05/2009** à **11:51**

Bonjour,
Je vais me marié debut janvier 2010 avec une camerounaise le mariage sera celebré au cameroun.
Je voudrais savoir si ma femme accouche au cameroun apres notre mariagernest ce que mon enfant sera de nationalité francaise et par la meme occasion est qu'il aura une couverture sociale
Merci pour toutes les reponses que vous allez m'apporter